

LE CONSEIL DE CABINET

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Cabinet devra peut-être avoir recours à d'autres moyens. Déjà on connaît certaines intentions du président du Conseil. Pas de contraintes, un régime assez souple mais à la condition que tous les possédants feront leur devoir. De son côté, notre grand argentier a déclaré qu'il réajusterait énergiquement ses dépenses et qu'il mettrait tout en œuvre pour obtenir le plus rapidement possible des finances libres, une monnaie saine, un budget en équilibre, sinon, complet. Ce ne sont là, évidemment, que de simples indications. Elles permettent de penser que les méthodes du Gouvernement actuel seront sensiblement différentes de celles du Gouvernement précédent.

Dans les semaines du Palais-Bourbon, une atmosphère relative mais sans aucun flâne, on se demandait si une fois l'accord réalisé entre les ministres radicaux et les ministres socialistes sur les projets financiers, le président du Conseil solliciterait quand même l'envoi de pouvoirs étendus. On pensait pour l'affirmative, M. Camille Chautemps ayant l'intention, parité, de donner certaines explications à la Chambre, laquelle ainsi renseignée saurait exactement à quel s'en tenir. En résumé, calme partout.

Le premier contact du Gouvernement Chautemps avec les deux Chambres s'annonce comme devant se passer, de l'avis unanime, dans les conditions favorables au Cabinet. On ne croit pas que nul ait aucune attitude d'hostilité. L'atmosphère demeure saine. Il faut attendre encore quelque temps avant que ne s'engagent la première grande bataille. Jusque là, dans le calme et le silence, le Gouvernement va s'efforcer de tirer le plan qui lui permettra de prendre toutes les mesures utiles en vue du redressement économique et financier que le pays attend.

L'ARRIVÉE EN FRANCE DE M. G. BONNET

Cherbourg, 28. — Ce matin, à 6 h. 15, M. René Brunet, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, et le directeur du Cabinet de M. Georges Bonnet, M. Bréard de Boisanger, sont arrivés en train à Cherbourg, transbordant à Alexis-de-Toqueville, pour se rendre à la rencontre du nouveau ministre des Finances, arrivant par le Queen-Mary.

Des cents passagers ont débarqué de ce navire. Ce fut le nouveau ministre qui descendit le premier, après avoir eu un court entretien avec le paquebot avec son sous-secrétaire d'Etat, M. Brunet.

Premières déclarations du nouveau ministre. A la gare maritime, le ministre fut salué par M. Angelo Chiappe, préfet de la Manche ; le vice-amiral Rivet, préfet maritime ; M. Luchaire, sous-préfet, et par diverses personnalités de la Chambre de Commerce et des services du port.

Au moment où il se rendait dans le salon de la gare maritime pour y apposer sa signature sur le livre d'or du port de Cherbourg, le ministre a fait la déclaration suivante : « Dès mon arrivée en France, je veux mettre en garde le pays contre ce qui se fait le Gouvernement "va débattre cet après-midi." »

« Pour ma part, je tiens à affirmer que je vais lutter énergiquement contre la spéculation et réprimer les abus. »

« Je m'emploierai à assainir le budget. La France doit avoir des finances saines, fortes et en état de servir le pays. »

Le ministre a, en outre, déclaré aux journalistes : « Je ne dissimule pas que j'aie préféré demeurer en Amérique, où je pourrais suivre une tâche intéressante. »

« Lorsque la nouvelle de mon départ a été connue, j'ai reçu des témoignages d'une sympathie qui m'a touché. »

« J'ai vu le président Roosevelt, il y a cinq jours. Il m'a dit, en parlant de mon départ : « Félicitations pour mon pays la France ! Condoléances pour mon pays ! » M. Georges Bonnet a ensuite évoqué le voyage qu'il avait fait en Californie dernièrement.

Depuis 1905, ancien ministre de France n'était allé à San-Francisco.

« L'Amérique, a dit le Ministre, est un pays magnifique. J'en reviens enthousiasmé et plus que jamais convaincu de la nécessité de la collaboration franco-américaine. »

Le ministre a sous-secrétaire d'Etat aux Finances ont quitté Cherbourg par un aéronef, qui est parti à 8 h. 15 pour Paris.

M. RENÉ FAILLIOT ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Notre délégué est irrécusable, a déclaré M. Failliot, président de la Commission nationale des délégués de boissons, hôteliers, restaurateurs et restaurateurs de France et des colonies, qui a ajouté à nos adhérents ne trouvant aucun délégué. Certains même nous réclamant par télégramme la fermeture immédiate.

Le Comité exécutif de l'hôtellerie a eu une entrevue, le soir de l'après-midi, avec son avocat, afin de régler quelques points juridiques, ainsi qu'avec M. Failliot, sénateur, rapporteur devant l'Assemblée nationale, des délégués de la région parisienne.

Les membres du Comité mettent au point, d'autre part, le texte d'une affiche intitulée : Appel à notre clientèle, qui doit être apposée dans les établissements de la région parisienne.

Dans cet appel, l'hôtelier ou le restaurateur informe le public, en exprimant des regrets, que, le 1er juillet, il fermera ses portes pour protester contre le décret arbitraire de l'application des quarante heures dans l'industrie.

Après la lecture de l'allocation d'usage par le doyen d'âge, M. De Puymaigre, le Conseil a procédé au scrutin pour l'élection du président.

Ce scrutin a donné les résultats suivants : votants, 82 ; suffrages exprimés, 82 ; majorité absolue, 42. Ont obtenu : MM. René FAILLIOT, 54 voix, ELU ; MAUVRET, 27 voix ; Le Provost de Launay, 1 voix.

M. René Failliot est né le 20 juillet 1878 dans le quartier même qu'il représente à l'Hôtel de Ville ; le quartier St-Merri où son père avait été, pendant plus de trente ans, maître, puis député de l'IVe arrondissement. Il est ingénieur de l'Ecole des Ponts et Chaussées et a déjà été secrétaire puis vice-président de l'Assemblée municipale.

Le scrutin pour l'élection des trois vice-présidents du Conseil municipal de Paris a donné les résultats suivants : ont été élus MM. Alex BISCARRE, Armand MASSARD et René GILLOUIN.

M. ALBERT LEBRUN AU CONGRÈS DES NATIONS AMÉRICAINES A PARIS. Paris, 28. — Le président de la République, accompagné du colonel de Bellefon, de sa maison militaire, a assisté, ce matin, à la séance d'ouverture du Congrès des nations américaines à Paris, à la Maison des Centraux.

représentants des différents groupes de la majorité au sein du ministère, ont quitté la salle des délibérations pour se réunir en trois groupes : Radicaux-socialistes, Socialistes et Union socialiste et républicaine, afin d'arrêter leur décision relative au texte du projet soumis à leur examen.

On suppose donc qu'au cours de leur délibération, les ministres s'efforceraient d'arrêter dès ce soir les termes d'un projet de loi relatif à l'abolition des Chambres de cabinet va se poursuivre encore un certain temps.

LE CONFLIT DE L'HOTELLERIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Notre délégué est irrécusable, a déclaré M. Failliot, président de la Commission nationale des délégués de boissons, hôteliers, restaurateurs et restaurateurs de France et des colonies, qui a ajouté à nos adhérents ne trouvant aucun délégué. Certains même nous réclamant par télégramme la fermeture immédiate.

Le Comité exécutif de l'hôtellerie a eu une entrevue, le soir de l'après-midi, avec son avocat, afin de régler quelques points juridiques, ainsi qu'avec M. Failliot, sénateur, rapporteur devant l'Assemblée nationale, des délégués de la région parisienne.

Dans cet appel, l'hôtelier ou le restaurateur informe le public, en exprimant des regrets, que, le 1er juillet, il fermera ses portes pour protester contre le décret arbitraire de l'application des quarante heures dans l'industrie.

Après la lecture de l'allocation d'usage par le doyen d'âge, M. De Puymaigre, le Conseil a procédé au scrutin pour l'élection du président.

Ce scrutin a donné les résultats suivants : votants, 82 ; suffrages exprimés, 82 ; majorité absolue, 42. Ont obtenu : MM. René FAILLIOT, 54 voix, ELU ; MAUVRET, 27 voix ; Le Provost de Launay, 1 voix.

M. René Failliot est né le 20 juillet 1878 dans le quartier même qu'il représente à l'Hôtel de Ville ; le quartier St-Merri où son père avait été, pendant plus de trente ans, maître, puis député de l'IVe arrondissement. Il est ingénieur de l'Ecole des Ponts et Chaussées et a déjà été secrétaire puis vice-président de l'Assemblée municipale.

Le scrutin pour l'élection des trois vice-présidents du Conseil municipal de Paris a donné les résultats suivants : ont été élus MM. Alex BISCARRE, Armand MASSARD et René GILLOUIN.

M. ALBERT LEBRUN AU CONGRÈS DES NATIONS AMÉRICAINES A PARIS. Paris, 28. — Le président de la République, accompagné du colonel de Bellefon, de sa maison militaire, a assisté, ce matin, à la séance d'ouverture du Congrès des nations américaines à Paris, à la Maison des Centraux.

représentants des différents groupes de la majorité au sein du ministère, ont quitté la salle des délibérations pour se réunir en trois groupes : Radicaux-socialistes, Socialistes et Union socialiste et républicaine, afin d'arrêter leur décision relative au texte du projet soumis à leur examen.

On suppose donc qu'au cours de leur délibération, les ministres s'efforceraient d'arrêter dès ce soir les termes d'un projet de loi relatif à l'abolition des Chambres de cabinet va se poursuivre encore un certain temps.

Le scrutin pour l'élection des trois vice-présidents du Conseil municipal de Paris a donné les résultats suivants : ont été élus MM. Alex BISCARRE, Armand MASSARD et René GILLOUIN.

M. ALBERT LEBRUN AU CONGRÈS DES NATIONS AMÉRICAINES A PARIS. Paris, 28. — Le président de la République, accompagné du colonel de Bellefon, de sa maison militaire, a assisté, ce matin, à la séance d'ouverture du Congrès des nations américaines à Paris, à la Maison des Centraux.

représentants des différents groupes de la majorité au sein du ministère, ont quitté la salle des délibérations pour se réunir en trois groupes : Radicaux-socialistes, Socialistes et Union socialiste et républicaine, afin d'arrêter leur décision relative au texte du projet soumis à leur examen.

Le Congrès national des Caisses de secours des Mineurs

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On se souvient en effet de la pénible situation financière dans laquelle les caisses de secours se trouvaient durant la période allant de 1930 à 1933. Des problèmes angoureux se posaient à l'attention des administrateurs et, dans de nombreux groupements, devaient, pour continuer à fonctionner, recourir à des prestations, soit en espèces, soit en nature. Il fallut en appeler à l'Etat et, dans ce but, on utilisa la loi de 1898, loi qui prévoyait des subventions, mais déjà, hélas ! quelques-unes des institutions sociales existant étaient menacées de faillite.

Les représentants de la Fédération des sous-secrétaires généraux des caisses de secours, réunis à Paris, ont appliqué l'article 3 de la loi du 21 mars 1930, qui prévoyait un prélèvement exceptionnel de cotisations pour des dépenses de secours et de pension.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

« Pour autant que cela dépend de l'Allemagne, a-t-il dit, il n'y aura pas de nouvelles guerres. Le national-socialisme ne veut désormais rien d'autre que la paix avec le monde. En vue de cette paix, il est prêt à tout sacrifier. »

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

LE GÉNÉRAL GOERING VEUT PROUVER QUE L'ALLEMAGNE VEUT LA PAIX

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On se souvient en effet de la pénible situation financière dans laquelle les caisses de secours se trouvaient durant la période allant de 1930 à 1933. Des problèmes angoureux se posaient à l'attention des administrateurs et, dans de nombreux groupements, devaient, pour continuer à fonctionner, recourir à des prestations, soit en espèces, soit en nature. Il fallut en appeler à l'Etat et, dans ce but, on utilisa la loi de 1898, loi qui prévoyait des subventions, mais déjà, hélas ! quelques-unes des institutions sociales existant étaient menacées de faillite.

Les représentants de la Fédération des sous-secrétaires généraux des caisses de secours, réunis à Paris, ont appliqué l'article 3 de la loi du 21 mars 1930, qui prévoyait un prélèvement exceptionnel de cotisations pour des dépenses de secours et de pension.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

« Pour autant que cela dépend de l'Allemagne, a-t-il dit, il n'y aura pas de nouvelles guerres. Le national-socialisme ne veut désormais rien d'autre que la paix avec le monde. En vue de cette paix, il est prêt à tout sacrifier. »

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

LOTÉRIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On se souvient en effet de la pénible situation financière dans laquelle les caisses de secours se trouvaient durant la période allant de 1930 à 1933. Des problèmes angoureux se posaient à l'attention des administrateurs et, dans de nombreux groupements, devaient, pour continuer à fonctionner, recourir à des prestations, soit en espèces, soit en nature. Il fallut en appeler à l'Etat et, dans ce but, on utilisa la loi de 1898, loi qui prévoyait des subventions, mais déjà, hélas ! quelques-unes des institutions sociales existant étaient menacées de faillite.

Les représentants de la Fédération des sous-secrétaires généraux des caisses de secours, réunis à Paris, ont appliqué l'article 3 de la loi du 21 mars 1930, qui prévoyait un prélèvement exceptionnel de cotisations pour des dépenses de secours et de pension.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

« Pour autant que cela dépend de l'Allemagne, a-t-il dit, il n'y aura pas de nouvelles guerres. Le national-socialisme ne veut désormais rien d'autre que la paix avec le monde. En vue de cette paix, il est prêt à tout sacrifier. »

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

ECHOS et CARNET

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

On se souvient en effet de la pénible situation financière dans laquelle les caisses de secours se trouvaient durant la période allant de 1930 à 1933. Des problèmes angoureux se posaient à l'attention des administrateurs et, dans de nombreux groupements, devaient, pour continuer à fonctionner, recourir à des prestations, soit en espèces, soit en nature. Il fallut en appeler à l'Etat et, dans ce but, on utilisa la loi de 1898, loi qui prévoyait des subventions, mais déjà, hélas ! quelques-unes des institutions sociales existant étaient menacées de faillite.

Les représentants de la Fédération des sous-secrétaires généraux des caisses de secours, réunis à Paris, ont appliqué l'article 3 de la loi du 21 mars 1930, qui prévoyait un prélèvement exceptionnel de cotisations pour des dépenses de secours et de pension.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

« Pour autant que cela dépend de l'Allemagne, a-t-il dit, il n'y aura pas de nouvelles guerres. Le national-socialisme ne veut désormais rien d'autre que la paix avec le monde. En vue de cette paix, il est prêt à tout sacrifier. »

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.

Le général GOERING a fait l'apologie des réalisations du national-socialisme qui a remplacé la lutte des classes par la camaraderie du peuple. Il a surtout exalté la volonté de paix du peuple allemand.



vous apporte la Veine...

9000.

UN MOUSSE BOULONNAIS LAURÉAT DE LA FONDATION CARNEGIE

Paris, 28. — La Fondation Carnegie, destinée à récompenser les actes de courage civil, a tenu son assemblée générale pour le premier semestre 1937, sous la présidence de l'amiral Lacaze.

LE FINANCIER CHARLES PÉLISSIER A ÉTÉ CONDAMNÉ A 4 ANS DE PRISON

Paris, 28. — La 11e chambre correctionnelle vient de rendre son jugement dans les poursuites intentées au financier Charles Péliissier qui, étant évadé de la prison de la Souricière, à Paris, fut retrouvé à Bruxelles et extradé. Il a été condamné, cet après-midi, pour recel de titres volés et falsifiés à 4 ans de prison et 500 fr. d'amende ; pour usage de passeports falsifiés, à 2 ans de prison et 300 fr. d'amende pour recel de traites volées, à 1 an de prison et 200 fr. d'amende. Le tribunal a prononcé la confiscation de ces peines.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE SAINT-LOUIS

Dakar, 28. — Des élections municipales ont eu lieu, hier, à Saint-Louis. La liste du Front populaire, a été élue par 280 voix contre 90 à la liste concurrente.

UN ANGLAIS TOMBÉ EN MER DU BORD D'UN PAQUEBOT A ÉTÉ RECUEILLI DEUX HEURES PLUS TARD

Ostende, 28. — Un Anglais, M. Frédéric Michaels, qui avait pris place à bord de la maille « Josephine-Charlotte », est tombé du navire en pleine mer, pour une cause encore inconnue. Après avoir nagé pendant près de deux heures, il a été recueilli par une autre maille, le « Princesse-Astrid », à 2 ans de Douvres. Arrivé à Ostende, le passager a été transporté à l'hôpital dans un tel état de faiblesse qu'il n'a pu être encore interrogé.

L'AFFAIRE HECKER VIENDRA JEUDI DEVANT LA COUR D'APPEL D'AMIENS

Amiens, 28. — L'affaire du docteur Hecker viendra de nouveau, en appel cette fois, devant la Cour d'Amiens jeudi prochain, 1er juillet.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL PROJETS DE GÉNÉRALISATION

Des avis sont parus au « Journal Officiel » aux dates ci-dessus indiquées, priant les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées de faire connaître leurs observations et avis au sujet de la généralisation éventuelle des conventions conclues entre employeurs et employés ou ouvriers des professions ci-dessous énumérées : 1° Fabrication d'appareils de prothèse dentaire (« J.O. » du 19 juin 1937) ; 2° Industries du bois (« J.O. » du 19 juin 1937) ; 3° Industries de la construction de seconde transformation (parqueterie, menuiserie, boissellerie, caisserie, etc.) comme prolongement ou accessoire de l'usine débitant la grume (« J.O. » du 16 juin 1937) ; 4° Fabrication de panneaux contreplaqués (« J.O. » du 18 juin 1937) ; 5° Ameublement (« J.O. » du 18 juin 1937).

pour enfants à la Colonie de Metztry. Il fut employé ensuite dans une ferme des environs de Lyon, où il se divertissait à élever des chiens et écarteler des lapins. Interrogé à la Sûreté, il a été impossible de lui arracher le moindre aveu. Il a tout nié en fondant en larmes.

DEDE ET DOUDOU, LES JUMEUX FACÉTIEUX



CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE SUR LA VILLE D'YPRES

Le Syndicat d'initiative de la ville d'Ypres organise un concours de photographies des photos devant être prises à Ypres et de la région avoisante jusqu'au 15 décembre. Le règlement complet peut être obtenu aussi par correspondance au bureau du Syndicat d'initiative, hôtel de ville, Ypres.